



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure relativement au lot # 5 293 264

Prenez avis que le conseil municipal de Grande-Rivière a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

Cette demande de dérogation mineure au règlement de zonage U-006/03-19 vise à réduire la marge de recul avant minimale sur la Rue de la Belle-Vue de 7.0 mètres à 5.22 mètres afin de permettre un agrandissement du bâtiment principal.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance régulière du 10 juin 2024 à 19 h 30 en la salle du conseil municipal sise au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville à Grande-Rivière.

Donné à Grande-Rivière ce 24^e jour de mai 2024.

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

**AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE LOT
#5 293 264**

~~~~~

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'**AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE lot #5 293 264** en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 24<sup>e</sup> jour de mai 2024, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 24<sup>ième</sup> jour de mai 2024.

*Sandrine Bisson-Hautcoeur*  
Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière  
Ville de Grande-Rivière